



VIOR

RAPPORT de GESTION pour la période de six mois terminée le 31 décembre 2010

Portée de l'analyse financière de la direction

L'analyse qui suit doit se lire en parallèle avec les états financiers non vérifiés de Société d'Exploration Minière Vior inc. (la « Société » ou « Vior ») et les notes complémentaires afférentes pour les périodes de trois mois et six mois terminées les 31 décembre 2010 et 2009. Le lecteur doit aussi se reporter au rapport de gestion annuel de la direction sur la situation financière au 30 juin 2010 et les résultats d'exploitation, y compris la section décrivant les risques et incertitudes. Les états financiers ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada.

Énoncés prospectifs

Le présent document peut contenir des énoncés prospectifs qui reflètent les attentes actuelles de la direction à l'égard d'événements futurs. Ces énoncés prospectifs dépendent d'un certain nombre de facteurs et comportent des risques et des incertitudes. La direction n'assume pas l'obligation de mettre à jour ou de réviser ces énoncés prospectifs à la suite de nouvelles informations ou d'événements futurs sauf ceux requis par la loi. Les résultats réels pourraient être différents de ce qui est prévu.

Nature des activités

La Société, constituée en vertu de la Partie IA de la Loi sur les compagnies du Québec, se spécialise dans l'acquisition et dans l'exploration de biens miniers. Elle n'a pas encore déterminé si les biens miniers renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. La récupération du coût des biens miniers dépend de la capacité d'exploiter économiquement les réserves de minerai, de l'obtention du financement nécessaire pour poursuivre l'exploration et le développement de ses biens et de la mise en production commerciale ou du produit de la disposition des biens. La Société devra obtenir périodiquement de nouveaux fonds pour poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

La Société est engagée dans l'exploration et la mise en valeur de propriétés aurifères de qualité dans des régions minières connues et accessibles du Canada en utilisant des techniques d'exploration avancées. L'actif principal de la Société, la propriété Douay Ouest, est situé à 50 kilomètres au sud de Matagami, dans la partie nord de la ceinture volcanique de l'Abitibi au Québec.

Activités d'exploration

Sommaire des activités

Les données techniques contenues dans le texte qui suit ont été révisées par Marc L'Heureux, géologue et personne qualifiée telle que définie par le Règlement 43-101. Des extraits de texte rédigés par Jacquelin Gauthier, ing. lors du dernier exercice y sont également inclus. Les frais d'exploration pour le trimestre terminé le 31 décembre 2010 s'élèvent à 275 043 \$ (109 450 \$ en 2009) et ont été engagés essentiellement sur les propriétés Beauchastel, Ligneris et Noyard. Le niveau des dépenses du trimestre terminé le 31 décembre 2010 est supérieur à celui du trimestre comparatif de l'année précédente, la Société ayant amorcé des travaux de forages au diamant sur sa propriété Beauchastel.

Propriétés

Au 31 décembre 2010, la Société détenait un portefeuille de 10 propriétés minières au Québec, qui recouvrent plus de 23 456 hectares. Au cours du trimestre, la Société a été active sur les propriétés Douay, Beauchastel et Noyard, alors que les sept autres propriétés ont fait l'objet d'une révision en vue de plans d'exploration futurs.

Propriétés du secteur Douay

Au cours du trimestre, la Société et son partenaire Aurvista Gold Corp. (« Aurvista ») ont procédé à des travaux de préparation logistique en vue d'un programme de forage d'au moins 12 000 mètres, lequel a débuté le 16 novembre 2010. Les travaux comprenaient la préparation des cibles de forage, la préparation logistique du camp Douay, ainsi que la construction d'un chemin gravelé de 400 mètres de long pour faciliter l'accès au projet. Toutes les dépenses sur les projets du secteur Douay sont assumées par Aurvista.

Le programme de forage aura pour but de:

- vérifier en profondeur la minéralisation de type « Flow-Ore » du gisement Douay Ouest; les infrastructures actuelles ont la capacité d'atteindre une profondeur de 1 100 mètres, alors que la zone n'est forée qu'à une profondeur de 400 mètres;
- vérifier le potentiel de type large tonnage et basse teneur, exploitable à ciel ouvert dans le corridor intensément altéré des zones Adam, Centrale et 531;
- tester le potentiel en minéralisation de type Kirkland-Lake au contact volcanites-sédiments; seulement une demi-douzaine de forages peu profonds ont traversé le contact sur Douay, alors qu'à Kirkland-Lake, plus des deux tiers de la production historique proviennent de la zone sédimentaire près d'un contact similaire.

Au cours de l'exercice précédent, la propriété Douay Ouest est passée du statut de projet dormant à bon potentiel d'exploration à celui de projet actif à haut potentiel d'exploration et de développement. De **nouvelles ressources** sur Douay Ouest, conformes aux normes 43-101, ont été définies comme suit :

Catégorie de ressources	Tonnes métriques	Teneur en or (g/t)	Onces d'or
Mesurées	46 000	8,97	13 266
Indiquées	267 000	7,54	64 726
TOTAL	313 000	7,75	77 992
Inférées	267 000	8,53	73 225

Une révision géologique complète a aussi permis de confirmer les similitudes frappantes avec le camp minier de Kirkland-Lake Larder-Lake : minéralisation de type « *Flow Ore* », soit une fine pyrite en disséminations et en réseaux de veinules dans un basalte riche en fer souvent variolaire; très intense altération en carbonate de fer, albite et silice; intime relation avec des intrusions de syénites souvent porphyriques; proximité avec un bassin sédimentaire probablement de type Témiscaminque.

Une publication, par la firme indépendante SGS Geostats International, d'une **Évaluation Économique Préliminaire** (ÉÉP) (« *Scoping Study* ») a été réalisée pour le gisement aurifère de Douay Ouest. En utilisant un prix de 925 \$ CA l'once d'or (moyenne des trois dernières années), l'ÉÉP décrit un modèle économique très robuste avec des flux de trésorerie nets cumulatifs de 31,76 millions de dollars et une Valeur Actualisée Nette (VAN) avant impôts de 24,61 millions de dollars. Le Taux de Rendement Interne (TRI) est de 71,1 % et la période de remboursement du capital de départ est de moins de deux ans. La période de production est de cinq ans avec une production annuelle maximale de 135 000 tonnes.

L'analyse de sensibilité montre que le TRI est encore supérieur à 22 % si le prix de l'or ou la teneur sont diminués de 20 %, et qu'il est supérieur à 56 % si les coûts d'exploitation ou les coûts en capital augmentent de 20 %.

La révision de la diagraphie des sondages des zones Nord-Ouest et Principale a clairement confirmé que l'ensemble des propriétés du projet Douay couvrait une importante structure de type bassin de faille à rejet horizontal « Pull-Apart », d'environ un kilomètre par six kilomètres. La principale nouvelle observation est la découverte de fragments caractéristiques de jaspe dans les conglomérats polygéniques au contact avec les basaltes riches en fer. Ceci confirme que les sédiments les plus au sud de la bande sédimentaire qui passe au nord des propriétés sont de type Témiscaminque. C'est ce type de sédiments que l'on retrouve toujours dans les bassins Témiscaminque des principaux camps miniers de l'est du Canada. Les camps miniers suivants sont localisés dans des « Pull-Apart » bien documentés:

- Timmins (62 M oz Au)
- Kirkland-Lake (37 M oz Au)
- Hemlo (25 M oz Au)
- Harker-Holloway (3 M oz Au)
- Duparquet (2 M oz Au)

De plus, la révision de quelques forages sur les zones Adam, Centrale et 531 confirme le potentiel pour un gisement de type large tonnage et basse teneur exploitable à ciel ouvert dans un corridor très fortement altéré de 100 à 500 mètres par 3 kilomètres. Ce corridor est très irrégulièrement foré et les sondages sont généralement très espacés (100 à 500 mètres). Le rapport 43-101 de SGS Geostat en 2007 mentionne quand même des ressources inférées totalisant 1,26 M onces d'or à une teneur de 1,4 g/t d'or.

En avril 2010, la Société a signé une entente avec Norvista Resources Corporation (« Norvista ») en vertu de laquelle cette dernière s'engageait à :

- créer une nouvelle société, qui est maintenant connue sous le nom d'Aurvista Gold Corp., qui pourra acquérir jusqu'à 50 % de la participation de Vior dans les projets du secteur Douay.
- verser 1 500 000 \$ à Vior à titre de paiement initial et ainsi acquérir 25 % de la participation de Vior dans les projets du secteur Douay.
- dépenser 2 500 000 \$ en frais d'exploration sur les projets et ce, dans les 18 mois suivant la signature de l'entente avec la nouvelle société.

Aurvista aura l'option d'acquérir une participation additionnelle de 25 % en contrepartie d'un deuxième paiement de 1 500 000 \$. L'entente a été finalisée le 5 juillet 2010 et Aurvista est l'opérateur du projet.

Au cours du trimestre, la Société et son partenaire Aurvista ont complété les trois premiers forages, totalisant 2 016 mètres, visant à tester en profondeur les extensions de la Zone 603 du dépôt aurifère de Douay Ouest. Les résultats sont présentés dans la section « Plan d'action et événements subséquents ».

Propriété Beauchastel

Détenue à 100 % par Vior, cette propriété est située à environ 15 kilomètres à l'ouest de Rouyn-Noranda. La propriété Beauchastel recouvre 34 claims contigus (1 331 hectares) qui chevauchent la frontière des cantons Beauchastel et Duprat. Ceci inclus 12 nouveaux claims (530 hectares) acquis récemment à 100 % de Adventure Gold Inc. (« Adventure Gold ») contre un paiement de \$7 500. Adventure Gold retient une redevance (NSR) de 2 %, dont la moitié (1 %) peut être rachetée pour \$1 000 000.

Au cours du trimestre, un total de 24 échantillons de till ont été ramassés sur la propriété le long de trois segments, orientés SO-NE, dans le but de tester la minéralisation aurifère historique de la Zone « D ». Des comptages visuels dans les échantillons de till de 15 kilogrammes ont donné des valeurs anormales allant jusqu'à 1 032 grains d'or individuels (échantillon BC10-015). Trois autres échantillons (BC10-001, BC10-002 et BC10-011) ont donné chacun des comptes supérieurs à 100 grains d'or visible. Trois des

comptes en or les plus élevés sont alignés selon une direction SSE, alors que le quatrième compte se situe au SSO du compte maximum de 1 032 grains d'or. Environ 80 % des grains d'or provenant du compte maximum (échantillon BC10-015) sont de forme délicate (« pristine »), alors que cette proportion diminue à 30 % -50 % dans les trois autres échantillons ayant un compte supérieur à 100 grains d'or. Ces échantillons de till hautement aurifères définissent un train de dispersion étroit associé à la récente direction glaciaire SSE, ce qui suggère un train glaciaire anomal orienté vers la Zone « D » ou une source aurifère distincte qui serait située plus au nord. De l'échantillonnage supplémentaire serait nécessaire sur la propriété afin de mieux délimiter les sources potentielles du till aurifère.

La Société a également réalisé un programme de 5 forages au diamant totalisant 1 070 mètres entre le 15 novembre et le 29 décembre 2010. Le programme avait pour but de faire un suivi sur des intersections aurifères recoupées en 1998 lors d'un programme comprenant trois trous courts dans le secteur de la Zone « D ». La Société avait alors obtenu, dans le trou BC 98-02, une intersection de 1,08 g/t d'or sur 19,5 mètres, incluant 4,38 g/t d'or sur 3 mètres, ainsi qu'une autre intersection de 6,72 g/t d'or sur 3 mètres. Le trou BC 98-03, situé à 75 mètres vers l'ouest, avait recoupé 0,91 g/t d'or sur 19,5 mètres, incluant 1,44 g/t d'or sur 9 mètres. Ces intersections se retrouvent à moins de 50 mètres de la surface. Les résultats sont toujours en attente et seront publiés au cours du prochain trimestre.

Propriétés Veza et Noyard

Au cours du trimestre, la Société a réalisé une première phase d'échantillonnage géochimique de surface sur sa propriété Noyard (346 hectares) qu'elle détient à 100 %, laquelle est située à 25 kilomètres au sud de Matagami, Québec. Le programme incluait le prélèvement de 76 échantillons de MMI (« Mobile Metal Ion ») distribués le long d'un axe nord-sud dans la partie ouest de la propriété, près de la limite avec la propriété du gisement d'or Veza, détenue par North American Palladium (TSX : PDL), et où des ressources indiquées et mesurées ont été estimées à 288 000 onces d'or (communiqué de presse de PDL du 20 avril 2010). Les résultats préliminaires sont présentés dans la section « Plan d'action et événements subséquents ».

Propriété Ligneris

Durant le trimestre courant, la Société a compilé et révisé toutes les données historiques de sa propriété Ligneris, d'une superficie de 62 km², et qu'elle détient à 100 %. Un programme d'exploration sera proposé au cours des prochains mois.

Plan d'action et événements subséquents

La Société collabore activement avec Aurvista afin d'optimiser chacun des 3 000 000 \$ de travaux d'exploration que cette dernière devra engager sur les propriétés sous option d'ici le 31 décembre 2011.

La Société et son partenaire Aurvista ont annoncé, le 9 février 2011, les résultats des trois premiers sondages totalisant 2 016 mètres qui ont récemment été forés pour vérifier les extensions en profondeur de la Zone 603 du gîte aurifère Douay Ouest. Les trois sondages ont tous recoupé et ainsi confirmé les extensions de la Zone 603, à des profondeurs verticales variant de 480 à 590 mètres. Les forages d'extension devaient vérifier des cibles dans le plan minéralisé situées à au moins 150 mètres des points de percée de forages historiques, où aucune minéralisation aurifère significative n'avait encore été obtenue. Les nouveaux résultats présentés ci-dessous représentent des intersections aurifères très encourageantes associées à la Zone 603 et justifient la poursuite de travaux de forage dans ce secteur. Au moins six autres forages sont prévus pour tester la Zone 603 en profondeur à Douay Ouest.

- Sondage D-134 : 0,38 g/t d'or sur 3,75 m (503,00 m – 506,75 m) à 481 m de profondeur;
- Sondage D-135 : 1,81 g/t d'or sur 4,65 m (621,15 m – 625,80 m) à 587 m de profondeur;
- Sondage D-137 : 0,69 g/t d'or sur 2,00 m (564,00 m – 566,00 m) à 542 m de profondeur.

Une première phase de 16 sondages, ayant pour but de vérifier la minéralisation aurifère près de la surface et d'évaluer la continuité de la zone Porphyre sur toute l'étendue latérale de 2 kilomètres, a débuté lorsque les trois premiers trous profonds ont été complétés à Douay Ouest. Les résultats du premier sondage implanté à l'extrémité ouest de la zone Porphyre (zone Adam 92-7) ont confirmé le potentiel pour un gisement aurifère à fort tonnage et faible teneur. En effet, le sondage DO 11-33 a obtenu 1,07 g/t d'or sur 79,3 mètres (de 257,5 mètres à 336,8 mètres), incluant 1,56 g/t d'or sur 38,3 mètres (de 298,5 mètres à 336,8 mètres). La zone Porphyre est constituée de trois zones minéralisées, les zones Adam, 92-7 et Centrale, encaissées dans une intrusion de syénite porphyrique et réparties sur une étendue latérale de 2 kilomètres. En 2007, une estimation de ressources minérales conforme à la norme 43-101, réalisée par Geostat Intl., faisait état de ressources mesurées et indiquées de 0,27 Mt à 1,04 g/t d'or et de ressources inférées de 25 Mt à 1,14 g/t d'or dans les zones Adam et 92-7, tandis que dans la zone Centrale, les ressources mesurées et indiquées étaient évaluées à 0,33 Mt à 1,18 g/t d'or et les ressources inférées à 6,74 Mt à 0,97 g/t d'or (à une teneur de coupure de 0,7 g/t d'or). Cette phase de forage ciblant la zone Porphyre devrait être complétée au printemps 2011.

Les forages profonds à Douay Ouest recommenceront une fois que le programme de 16 forages sera complété sur la Zone Porphyre.

Un levé magnétique hélicopté à très haute résolution de 2 000 mètres, couvrant l'ensemble de la propriété Douay, a été réalisé en février 2011 par la firme Novatem Airborne Geophysics de Mont-St-Hilaire, Québec. Le levé a été effectué le long de lignes de vol espacées de 100 mètres et localement de 50 mètres, avec des lignes de contrôle à intervalles de 1 000 mètres. Les mesures ont été prises à une altitude moyenne de 5 à 10 mètres, à l'aide d'un système compensateur exclusif et d'un capteur de GEM Systems. Ce levé à très haute résolution a pour but de cartographier de façon systématique la géologie et les structures présentes à l'intérieur du périmètre de la propriété, afin de préciser la localisation des contacts entre les roches volcaniques et sédimentaires qui pourront faire l'objet de travaux de suivi cet hiver, dans le cadre d'un levé de polarisation provoquée (P.P.) à haute puissance.

Le 20 janvier 2011, La Société a publié les résultats préliminaires de l'échantillonnage MMI réalisé au cours du trimestre précédent sur la propriété Noyard, située près du gisement d'or Veza. Les résultats préliminaires de l'échantillonnage MMI indiquent la présence de trois regroupements distincts d'anomalies en or et argent associés localement à des anomalies d'arsenic et d'antimoine. Les sections anormales s'étendent sur des longueurs allant de 25 mètres à 125 mètres orthogonalement à la stratigraphie, ainsi que dans les extensions de la minéralisation aurifère connue. En surface, le gisement d'or Veza est situé à moins de 300 mètres de l'anomalie MMI la plus au nord sur la propriété. Les forages historiques près des extensions de cette anomalie MMI ont donné 4,2 g/t Au sur 5,2 mètres, 11,8 g/t Au sur 2,25 mètres et 6,1 g/t Au sur 1,3 mètre.

Un rapport technique sur l'évaluation des ressources minérales à Veza, rédigé par Scott Wilson RPA et publié récemment (2 avril 2010 - source: www.sedar.com), mentionnait que la distribution de l'or dans la zone Contact du gisement Veza démontre que cette zone est ouverte dans son plongement vers le sud-est. Ceci suggère que la zone Contact pourrait se prolonger sur la propriété Noyard. De plus, le rapport fait mention qu'une partie de l'infrastructure souterraine au niveau 650 mètres du gisement d'or Veza est située à l'intérieur de la limite de la propriété Noyard détenue par la Société.

Aucun forage profond n'a jamais été réalisé sur la propriété pour tester les extensions en profondeur du gisement d'or Veza. Vior est actuellement à concevoir un programme d'exploration dans le but de faire un suivi sur les résultats de MMI obtenus. Des travaux de terrain devraient débuter sur la propriété à l'été 2011.

Informations financières sélectionnées

	Résultats intermédiaires pour les périodes de trois mois terminées les 31 décembre		Résultats intermédiaires pour les périodes de six mois terminées les 31 décembre	
	2010	2009	2010	2009
	\$	\$	\$	\$
Produits				
Redevances	15 868	27 100	34 049	58 878
Intérêts	3 402	(78)	4 907	(78)
Honoraires	15 084	-	15 084	-
Gain à la vente de placements temporaires	-	11	-	11
	34 354	27 033	54 040	58 811
Charges				
Frais d'administration	226 821	124 326	363 806	254 479
Recherche de propriétés minières	924	719	924	728
Coût de biens miniers abandonnés ou radiés	-	2 355	-	5 554
	227 745	127 400	364 730	260 761
Impôts futurs	38 000	(27 000)	90 000	(71 000)
Quote-part dans le bénéfice net de la société satellite	-	4 358	-	4 137
Perte nette pour la période	(155 391)	(123 009)	(220 690)	(268 813)
Perte nette de base et diluée par action	(0,002)	(0,001)	(0,002)	(0,003)

Résultats d'exploitation

Les produits pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2010 ont été de 34 354 \$ comparativement à 27 033 \$ pour la même période de l'année précédente. Pour la période de six mois terminée le 31 décembre 2010, les produits ont été de 54 040 \$ comparativement à 58 811 \$ pour la même période en 2009. L'augmentation des revenus d'intérêts pour les périodes courantes est attribuable à l'augmentation moyenne de la trésorerie et des équivalents et des taux d'intérêt. La Société reçoit des redevances de production de la mine Mouska qui est exploitée par IAMGOLD Corporation. Les redevances pour les périodes courantes ont diminué en raison d'une diminution de la production. Au cours du trimestre courant, la Société a reçu des honoraires à titre de gérant des travaux.

Au cours de la période terminée le 31 décembre 2010, les charges ont augmenté pour atteindre 227 745 \$ comparativement à 127 400 \$ pour la même période en 2009. L'augmentation du poste « salaires et avantages sociaux » au cours de la période courante provient principalement de l'ajout du salaire du président. Les études relatives à la vente des projets du secteur Douay ont fait augmenter le poste « honoraires professionnels et frais de maintien » au cours du trimestre courant. L'octroi de 1 940 000 options d'achat d'actions, pour une valeur totale de 95 055 \$ pour le trimestre courant, a été comptabilisé sous le poste « rémunération à base d'actions ». La Société a radié son actif incorporel suite à l'entrée en vigueur, le 1^{er} juillet 2009, du chapitre 3064 « Écarts d'acquisition et actifs incorporels ».

Les déplacements relatifs à la vente des projets du secteur Douay ont fait augmenter le poste « frais de déplacement » au cours du trimestre courant. Les intérêts sur les débentures convertibles de la période cumulative courante sont plus élevés que pour la période correspondante de l'exercice précédent car ces débentures convertibles ont été émises en juillet et août 2009. La Société a radié, au cours de la période comparative de l'exercice précédent, des dépenses additionnelles qui sont liées à des propriétés abandonnées à la fin de l'exercice 2009 et aux propriétés Lac-Édouard et Bourgeois.

Autres informations

	Bilans aux	
	31 décembre 2010	30 juin 2010
	\$	\$
Actif total	5 569 281	4 948 989
Passifs d'impôts futurs	357 000	447 000
Composante dette des débetures convertibles	216 334	206 572
Capitaux propres	4 641 617	4 175 538

Depuis sa constitution, la Société n'a jamais déclaré de dividendes en espèces sur ses actions ordinaires en circulation. Tout paiement de dividendes dépendra des besoins financiers de la Société pour ses programmes d'exploration et dépendra de son niveau de croissance future ainsi que de tout autre facteur que le conseil d'administration jugera nécessaire de considérer dans les circonstances. Il est peu probable que des dividendes soient payés dans un futur proche.

Liquidités et financement

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 décembre 2010, les flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation se sont élevés à 160 120 \$ comparativement à 145 124 \$ au cours de la période correspondante terminée le 31 décembre 2009. Au cours de la période de six mois terminée le 31 décembre 2010, les flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation se sont élevés à 369 998 \$ comparativement à 210 173 \$ au cours de la période correspondante terminée le 31 décembre 2009. Ces variations s'expliquent principalement par la variation des sommes à recevoir et des comptes créditeurs et charges.

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement incluent l'émission de débetures convertibles et d'actions dans le cadre de placements privés et l'exercice de bons de souscription et options d'achat d'actions. Pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2010, 681 818 actions ont été émises dans le cadre d'un placement privé pour une contrepartie totale de 150 000 \$. Ces fonds sont réservés aux fins d'exploration. Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2010, 5 400 000 actions ont été émises dans le cadre d'un placement privé pour une contrepartie totale de 432 000 \$. Ces fonds sont réservés aux fins d'administration. Pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2009, deux placements privés, totalisant 450 000 \$, ont été complétés. Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2009, deux débetures convertibles totalisant 250 000 \$ ont été émises. Aucun bon de souscription ni option d'achat d'actions n'ont été exercés au cours de ces trimestres.

Les activités d'investissement de la Société incluent principalement l'acquisition de biens miniers et la capitalisation de travaux d'exploration. La Société a droit à un crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources de 35 % ou 38,75 % ainsi qu'à un crédit de droits remboursable pour perte de 12 % jusqu'au 30 mars 2010 sur les travaux d'exploration admissibles qui n'ont pas fait l'objet d'une renonciation aux déductions en faveur des investisseurs d'actions accréditives. Le taux de 12 % est calculé après déduction du crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources. Ce taux, qui est passé à 14 % le 31 mars 2010, atteindra 15 % le 1^{er} janvier 2011 et 16 % le 1^{er} janvier 2012. Depuis le 1^{er} avril 2010, seule la moitié des frais d'exploration admissibles engagés au cours d'un exercice financier permet de bénéficier de ce crédit. L'acquisition de biens miniers et la capitalisation des travaux d'exploration ont requis des débours de 94 821 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2010, et de 78 511 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2009. Ces mêmes débours ont été de 135 970 \$ pour la période de six mois terminée le 31 décembre 2010 et de 234 209 \$ pour la période de six mois terminée le 31 décembre 2009. Cette diminution au cours de la période courante cumulative est due au fait que la Société a amorcé des travaux d'exploration préparatoires sur ses propriétés Beauchastel et Douay Ouest en vue des forages à venir.

Au cours de la période courante, la société satellite a racheté, pour un montant de 10 800 \$, des actions de catégorie E que la Société détenait.

L'option des propriétés du secteur Douay et la vente d'une participation de 25 % dans le projet Douay Ouest au cours du trimestre courant ont permis à la Société d'encaisser une somme de 1 536 000 \$.

Les crédits d'impôt à l'exploration portés en diminution des biens miniers se sont établis à 7 231 \$ pour la période de six mois terminée le 31 décembre 2009, comparativement à aucun montant pour la période courante. Cette diminution s'explique principalement par la renonciation de dépenses d'exploration au bénéfice des souscripteurs d'un financement accreditif, au niveau fédéral seulement pour la période précédente, alors que pour la période courante, les renoncations ont été faites aux niveaux fédéral et provincial.

De l'avis de la direction, le fonds de roulement au 31 décembre 2010, dont 149 579 \$ sont réservés à l'exploration, permettra de couvrir toutes les dépenses courantes pour au moins les douze prochains mois. De plus, suite à la signature de l'entente avec Aurvista, celle-ci consacrera, d'ici le 31 décembre 2011, un montant de 3 000 000 \$ aux travaux d'exploration sur les propriétés sous option.

Données trimestrielles

L'information présentée ci-après détaille le total des produits, la perte nette ainsi que la perte nette par action participante pour les huit derniers trimestres.

Trimestre terminé le	Total des produits	Perte nette	perte nette par action	
			De base	Dilué(e)
31-12-2010	34 354	(155 391)	(0,002)	(0,002)
30-09-2010	19 686	(65 299)	(0,001)	(0,001)
30-06-2010	16 314	(127 748)	(0,001)	(0,001)
31-03-2010	17 341	(63 924)	(0,001)	(0,001)
31-12-2009	27 033	(123 009)	(0,001)	(0,001)
30-09-2009	31 778	(145 802)	(0,002)	(0,002)
30-06-2009	21 079	(215 045)	(0,004)	(0,004)
31-03-2009	35 665	(1 551 226)	(0,019)	(0,019)

Analyse des résultats trimestriels

La Société étant dans le domaine de l'exploration minière, elle n'a pas de revenus d'exploitation. Les redevances varient selon le niveau de production, le prix des métaux et le taux de change. Les variations trimestrielles des revenus d'intérêts suivent la valeur du fonds de roulement, laquelle a augmenté de façon substantielle depuis le dernier exercice.

Obligations contractuelles

Le tableau suivant présente les engagements contractuels de la Société au 31 décembre 2010 :

	Engagements totaux	Total des engagements par période			
		Moins de 1 an	1 à 3 ans	4 à 5 ans	Après 5 ans
	\$	\$	\$	\$	\$
Bail de location pour un bureau d'exploration	4 290	4 290	–	–	–
Bail de location pour les bureaux administratifs	65 964	17 208	34 416	14 340	–
Débitures convertibles	226 143	22 800	203 343	–	–
Total	296 397	44 298	237 759	14 340	–

Arrangement hors bilan

La Société n'a aucun arrangement hors bilan.

Opérations entre parties apparentées

La Société a effectué les opérations suivantes avec des sociétés détenues par des administrateurs :

	Périodes de trois mois terminées les 31 décembre		Périodes de six mois terminées les 31 décembre	
	2010	2009	2010	2009
	\$	\$	\$	\$
Dépenses capitalisées dans des biens miniers	387 266	30 334	412 225	52 921
Honoraires de gestion	8 750	6 250	15 000	12 500
Loyer et frais de bureau	12 410	8 314	20 446	17 323
Recherche de propriétés minières	924	217	924	226
	409 350	45 115	448 595	82 970

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et ont été mesurées à la valeur d'échange qui représente le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties apparentées.

Les dépenses capitalisées dans des biens miniers et la recherche de propriétés minières sont composées de frais liés à l'exploration et de service fournis par une compagnie détenue par un administrateur de la Société.

Les honoraires de gestion, le loyer et les frais de bureau sont liés aux services administratifs et de présidence du conseil fournis par une compagnie de gestion. Les honoraires de gestion sont des honoraires versés au président du conseil, et le loyer et les frais de bureau sont composés de dépenses administratives de la Société.

Événements subséquents

Le 3 février 2011, la Société a signé une lettre d'entente avec Aurvista lui permettant d'acquérir une participation additionnelle de 50 % dans les propriétés du secteur Douay. Aurvista devra émettre un minimum de 21,25 millions d'actions à la Société dont la valeur marchande devra être au minimum de 20 millions \$ lors de l'émission et réaliser, avant le 31 décembre 2011, des travaux d'exploration totalisant 3 millions de dollars.

Le 16 février 2011, la Société a signé une entente avec Northern Abitibi Mining Corp. lui permettant d'acquérir sa participation de 50 % dans la propriété NW/JV. Cette entente est sujette à l'approbation des autorités réglementaires. En vertu de cette entente, la Société doit verser 75 000 \$ et émettre 750 000 actions de la Société. Northern Abitibi retient une redevance de 1,5 % du produit net de raffinage (NSR) dont la moitié peut être rachetée en tout temps pour 1 million de dollars.

Valeur comptable des biens miniers

À la fin de chaque trimestre, une analyse des travaux d'exploration est effectuée afin d'évaluer le potentiel futur de chacune des propriétés. Suite à cette analyse, des radiations sont faites, s'il y a lieu.

Résumé des principales conventions comptables

Le résumé des principales conventions comptables figure dans le rapport de gestion annuel accompagnant les états financiers annuels vérifiés de la Société au 30 juin 2010. Les conventions comptables pour la période de six mois terminée le 31 décembre 2010 sont conformes à celles utilisées dans les états financiers annuels vérifiés de la Société.

Normes internationales d'information financière

En février 2008, le CNC a confirmé la date de basculement des PCGR canadiens aux normes internationales d'information financière (« IFRS »). Ainsi, les entreprises canadiennes ayant une obligation publique de rendre des comptes devront adopter les IFRS pour leurs états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. La Société passera des PCGR canadiens aux IFRS durant le premier trimestre de l'exercice se terminant le 30 juin 2012, au moment où elle établira l'information financière tant courante que comparative en se conformant aux IFRS. La Société s'attend à ce que cette situation ait une incidence sur les méthodes de comptabilisation, la présentation de l'information financière et les systèmes d'information.

Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2010, la Société a complété son diagnostic pour l'adoption des IFRS (phase 1). Ce diagnostic a permis d'identifier les principales différences entre les traitements comptables actuellement appliqués par la Société selon les PCGR canadiens et ceux qu'elle sera tenue d'appliquer selon les IFRS dans le futur, ainsi que les implications pratiques de ce changement de principes comptables. Ainsi, les différences ont été classées selon leur degré de complexité et selon l'importance du travail à mettre en œuvre relativement à la mesure.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice terminé le 30 juin 2010, la Société a préparé un plan de travail détaillé (phase 2) pour poursuivre sa conversion vers les IFRS. Ce plan de travail a été mis en œuvre au cours du troisième trimestre de cet exercice et se poursuivra tout au long de l'exercice courant.

Les éléments clés de ce plan traiteront des conséquences de l'adoption des IFRS sur les conventions comptables, la technologie de l'information et les systèmes de données, les contrôles internes à l'égard de l'information financière, les contrôles et procédures de communication de l'information, l'expertise en matière d'information financière ainsi que des conséquences sur les activités commerciales de la Société.

Conventions comptables

L'analyse détaillée des conventions comptables affectées par la convergence IFRS devrait être complétée durant l'hiver 2010. En général, beaucoup d'efforts devront être mis sur la présentation des états financiers étant donné le volume plus élevé d'informations à fournir en vertu des IFRS. La liste qui suit répertorie les principaux domaines où les modifications de conventions comptables devraient avoir une incidence sur les états financiers de la Société. Cette liste ne devrait pas être considérée comme une liste exhaustive des modifications qui découleront de la conversion aux IFRS. Elle vise à mettre en relief les domaines que la Société juge les plus importants ; toutefois, l'analyse des modifications n'est pas terminée et le choix de conventions comptables en vertu des IFRS, le cas échéant, n'a pas été arrêté.

Les organismes de réglementation qui promulguent les PCGR du Canada et les IFRS mènent d'importants projets sur une base continue, lesquels pourraient avoir une incidence sur les différences finales entre les PCGR du Canada et les IFRS, et sur leurs répercussions sur les états financiers de la Société au cours des années à venir. La liste qui suit porte sur les normes qui existent en fonction des PCGR du Canada et IFRS actuels. Pour le moment, la Société n'est toutefois pas en mesure de quantifier de façon fiable l'incidence prévue de ces différences sur ses états financiers.

Adoption initiale des IFRS (IFRS 1)

IFRS 1, *Première adoption des Normes internationales d'information financière*, donne des directives sur l'approche générale à adopter lorsque les IFRS sont adoptées pour la première fois. Le principe fondamental de l'IFRS 1 est l'application rétrospective des IFRS valides à la date d'adoption des IFRS. IFRS 1 réalise qu'une pleine application rétrospective peut ne pas être possible ou appropriée dans toutes les situations et prescrit des exemptions facultatives et des exceptions obligatoires à l'application rétrospective de certaines normes IFRS.

Les exemptions IFRS 1 que la Société prévoit choisir à la date de transition sont les suivantes :

<i>Regroupements d'entreprises</i>	La direction ne retraitera pas le regroupement de la Société avec Goldhurst Resources Inc. conclu le 1 ^{er} août 1995. La Société commencera à appliquer IFRS 3 à tous les regroupements d'entreprises qui surviendront à compter du 1 ^{er} juillet 2010.
<i>Immobilisations corporelles</i>	Cette exemption permet de choisir la juste valeur à la date de transition en tant que coût présumé pour ses immobilisations. La Société appliquera cette exemption à certains actifs en dehors des biens miniers. Elle prévoit l'appliquer également aux infrastructures de surface laissées à titre gratuit sur le projet Douay Ouest par un partenaire à l'abandon de leur option. À ce titre, un évaluateur agréé a complété un rapport d'évaluation de ces actifs de surface en date du 1 ^{er} juillet 2010. La Société prévoit que la réévaluation de ces actifs aura une incidence significative sur les états financiers en date du bilan d'ouverture.
<i>Paiement fondé sur des actions</i>	Cette exemption permet de restreindre l'application rétrospective d'IFRS 2 selon les dates d'attribution et d'acquisition des droits octroyés. La Société utilisera cette exemption pour toutes les options d'achat d'actions dont les droits auront été acquis au 1 ^{er} juillet 2010 et appliquera IFRS 2 rétroactivement aux options d'achat d'actions dont les droits seront acquis après le 1 ^{er} juillet 2010.

De plus, afin de s'assurer que les états financiers contiennent de l'information de haute qualité qui est transparente pour les utilisateurs, IFRS 1 contient des obligations d'information pour mettre en évidence les changements faits aux états financiers suite à la convergence IFRS, lesquels feront l'objet d'une note spécifique dans les états financiers publiés au cours de l'exercice se terminant le 30 juin 2012.

Dépréciation d'actifs (IAS 36)

IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, requiert un test de dépréciation effectué selon des méthodes différentes de celui effectué selon les PCGR canadiens, la principale différence se trouvant dans l'utilisation de flux de trésorerie actualisés en IFRS contrairement aux PCGR du Canada.

De plus, IAS 36 requiert la reprise des dépréciations antérieures sur certains actifs, lorsque certaines conditions sont respectées, ce qui n'est pas permis selon les PCGR canadiens.

Selon IAS 36, les tests de dépréciation doivent être effectués au niveau de l'actif pour les actifs à long terme ou les actifs incorporels. Là où les valeurs recouvrables ne peuvent être estimées au niveau de l'actif individuel, elles doivent être estimées au niveau de l'unité génératrice de trésorerie (« UGT »). La Société croit que les modifications de cette convention ne devraient pas avoir d'incidence sur les états financiers lors du basculement aux IFRS. Cependant, dans les années subséquentes, cette convention pourrait générer plus de dépréciation.

Paiement fondé sur des actions (IFRS 2)

Contrairement aux PCGR du Canada, IFRS 2 requiert que les extinctions d'options octroyées liées aux conditions d'acquisition soient prises en compte dans la comptabilisation initiale du coût de rémunération à base d'actions lors de l'octroi plutôt que de constater les extinctions lorsqu'elles surviennent. De plus, lorsque l'acquisition est graduelle, IFRS 2 requiert que chaque tranche d'acquisition soit évaluée et comptabilisée séparément, chaque tranche ayant ainsi une juste valeur différente.

Compte tenu du choix fait concernant l'exemption permise par IFRS 1, les modifications futures de cette convention n'auront pas d'incidence sur les états financiers au 1^{er} juillet 2010, hormis pour les options d'achat d'actions dont les droits seront acquis après la date de conversion. La Société évaluera de plus l'impact de ces changements lors de l'octroi de nouvelles options à compter du 1^{er} juillet 2010.

Prospection et évaluation de ressources minérales (IFRS 6)

Selon IFRS 6, la Société a l'obligation d'élaborer une convention comptable afin d'identifier spécifiquement et invariablement quelles dépenses d'activités d'exploration et d'évaluation seront comptabilisées comme actifs. Contrairement aux IFRS, les PCGR canadiens indiquent que les coûts d'exploration peuvent être initialement capitalisés si la Société considère que ces coûts ont les mêmes caractéristiques que des immobilisations corporelles. La Société capitalise déjà le coût des actifs au titre de la prospection et de l'évaluation distinctement des dépenses liées au développement des ressources minérales. La Société devra cependant s'assurer que ces coûts répondent à la définition générale d'un actif selon les IFRS. La Société continuera d'utiliser sa méthode de comptabilisation appliquée selon les PCGR canadiens en s'assurant que sa politique comptable permet d'obtenir des informations pertinentes et fiables. Le poste « biens miniers » devra cependant être présenté séparément au bilan entre immobilisations corporelles et incorporelles selon la nature des dépenses engagées, et appliquer ce classement de manière cohérente et permanente.

La Société évalue présentement les incidences quantitatives de ces nouvelles normes sur ses états financiers.

Formation et communication

Le chef des services financiers de la Société a participé à différentes formations sur les IFRS lors des derniers mois, dont certaines adaptées à l'industrie minière. Il travaille à la conversion vers les IFRS conjointement avec une société consultante, spécialisée dans la conversion vers les IFRS. Un plan de communication au-delà des obligations d'information liées au rapport de gestion sera mis sur pied si les changements qui affectent les états financiers liés à la conversion IFRS sont jugés importants.

Système d'information

Le processus comptable de la Société est simple puisqu'elle est une Société au stade d'exploration. La Société devrait être en mesure d'exploiter ses systèmes comptables en vertu des IFRS puisqu'aucun défi important n'est entrevu. Cependant, certaines feuilles de calcul devront probablement être adaptées afin d'étayer les changements nécessaires suite à la convergence. La Société doit encore établir si de l'information historique devra être régénérée afin d'être conforme aux choix qui auront été faits en vertu d'IFRS 1.

Contrôles internes

Au cours de l'exercice se terminant le 30 juin 2011, les dirigeants de la Société réviseront les contrôles internes afin de tenir compte des changements apportés aux conventions et pratiques comptables.

Impact sur les activités commerciales

Les processus d'affaires de la Société sont simples et aucun défi important n'est prévu en ce qui concerne les IFRS.

Information sur les actions en circulation

La Société peut émettre un nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale. Au 24 février 2011, 95 413 320 actions étaient en circulation.

La Société maintient un régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel un nombre maximal d'options d'achat d'actions de 9 467 312 peuvent ainsi être octroyées. Au 24 février 2011, 4 740 000 options d'achat d'actions étaient en circulation. Les dates d'expiration varient du 9 avril 2011 au 1^{er} novembre 2020.

De plus, au 24 février 2011, 9 346 918 bons de souscription étaient en circulation. Les dates d'expiration varient du 18 mars 2011 au 24 août 2015.

Facteurs de risque et incertitudes reliés aux instruments financiers et autres

Les facteurs de risque et les incertitudes auxquels la Société fait face, lesquels sont décrits dans le rapport de gestion annuel de la Société au 30 juin 2010, n'ont pas fait l'objet de changements importants.

Information additionnelle et publication continue de l'information

Ce rapport de gestion a été préparé en date du 24 février 2011. La Société présente régulièrement de l'information additionnelle par le dépôt de communiqués de presse, de rapports sur les changements significatifs, d'états financiers, de circulaires d'information sur le site Internet de SEDAR (www.sedar.com).

(s) Claude St-Jacques

Président et chef de la direction

(s) Gaéтан Mercier

Chef des services financiers